

Stage technique A4

Présentation des objectifs du stage

Année 2017-2018

Contacts utiles au sein de Polytech Sorbonne :

- Responsable des stages : Jérôme Lamoine
- Gestionnaire pédagogique : Natacha Djae
- Base entreprises : Stéphanie Montalent-Meteillor
- Aides financières à l'étranger : Cyril Thabourey

Objectifs principaux

Après un premier contact avec le monde de l'entreprise qu'il-elle a eu lors du stage découverte d'année 3, l'étudiant·e doit, au cours de son stage d'année 4 s'immerger franchement dans une équipe de travail et mettre en pratique les connaissances acquises. Ce stage est orienté sur les activités de **management industriel** de l'entreprise d'accueil ; il doit permettre, avec l'aide d'un maître de stage, professionnel de l'entreprise de :

- Participer à un projet ou à la résolution d'un problème technique / organisationnel ;
- Appréhender les notions de gestion de production et de gestion de qualité ;
- Assumer des responsabilités dans le cadre d'un groupe de travail. ;
- Mettre en œuvre un outil de gestion de la production ou de la qualité ;
- Approcher la réalité des relations humaines dans une structure professionnelle.

Contenu du stage et domaine d'activité

Sujet :

Le stage est orienté sur la découverte du management industriel de l'entreprise et la participation à ces activités de management.

La restitution écrite sur le management de l'entreprise se fera essentiellement sur la gestion de la qualité et de la production.

Le travail quotidien du stagiaire est sous-tendu par un sujet fixé par l'entreprise, qui touche à certains aspects du management (production, qualité, logistique, recherche et développement, achat, etc.)

La mise en œuvre de l'étude donnée au stagiaire est variable suivant les stages.

Par exemple, en gestion de production ou en logistique, le travail peut toucher les aspects informatiques avec une contribution à la mise en place de logiciels ou de programmations spécifiques. Dans d'autres cas, il consiste à une optimisation de la production (recherche de

productivité, analyse des freintes, des déchets, recyclages) en étant affecté à différents postes sur une chaîne de production.

En qualité, la participation aux démarches de certification, HACCP est fréquente ainsi que des études spécifiques sur la caractérisation qualité ou le développement de produits.

La mise en œuvre d'un outil de pilotage de la qualité ou de la production étudié en cours sera demandé (5S, 5M, TRS, AMDEC, SMED, etc.), dans le cadre du projet.

Domaine et entreprise d'accueil

Le stage s'effectue, en priorité, en entreprise de transformation de produits alimentaires ; il peut aussi se dérouler dans un laboratoire d'analyses, un bureau d'études, à condition d'appréhender les démarches de production et de qualité liées à l'activité de la structure.

La taille de l'entreprise n'a pas d'importance, même si des organisations structurées de gestion de production et qualité se trouveront plutôt en moyennes et grandes entreprises.

Les entreprises artisanales ne sont pas à privilégier.

Il est essentiel que le stage se réalise dans une unité différente de celle de première année : entreprise, établissement, service ou tout au moins équipe. En effet, dès l'année suivante, un futur recruteur pourra mettre l'orientation des choix d'entreprises et des secteurs d'activité **en relation avec votre projet personnel** : approfondissement des compétences dans un « métier » ou au contraire découverte « tous azimuts » des domaines de la spécialité...

De même il est souhaitable de privilégier des structures de taille différente et des lieux variés, preuves de capacité d'adaptation ou de mobilité...

Validation du sujet

Le choix de l'entreprise d'accueil, ainsi que le contenu du sujet sera validé par le responsable des stages.

Conditions de stage

Durée :

8 semaines au minimum

Période :

- Au plus tôt dès la fin des activités obligatoires de la spécialité pour l'année scolaire, soit **à partir du lundi 4 juin 2018**,
- Au plus tard, la veille de la convocation à d'éventuelles épreuves d'examen de rattrapage ou le jour précédent la rentrée scolaire, soit **jusqu'au vendredi 31 août 2018**.

Pendant la période du stage, il est important de rester en contact avec l'école, par exemple pour rester informé des procès verbaux de délibérations, et de consulter son adresse @etu.upmc.fr

Gratification

Au regard de la réglementation en vigueur, les stages en entreprise ou dans le secteur public d'une durée supérieure ou égale à 2 mois consécutifs (et 40 jours de présence effective) sont indemnisés.

Réglementation pour 2018 :

Durée du stage	Montant de la gratification	Par heure	Pour un temps plein (154h/mois)
inférieure à 2 mois	<i>à la discrétion de l'entreprise d'accueil</i>		
supérieure à 2 mois	15% du plafond horaire de la sécurité sociale	3,75 euros	577,50 euros

Il est bon de savoir que la partie de l'indemnité inférieure à ce seuil est exonérée de charges et donc moins coûteuse pour l'entreprise qui vous accueille ; de même les « indemnités de frais » (transport, repas, logement, confection de mémoire), le sont, tout au moins en partie. Par ailleurs, les grandes entreprises prévoient souvent des « indemnités de stage » dont le montant est prédéterminé en fonction du type de formation, du niveau d'études, etc. ; il y a moins de place pour la négociation. **Retenez cependant le principe que si vous apportez quelque chose à l'entreprise pendant ce stage, il est logique de percevoir une contrepartie financière.**

Convention de stage

Le stage est couvert par une convention passée entre l'organisme d'accueil (entreprise) et l'école. Cette convention mentionne les coordonnées et références des parties ainsi que le sujet du stage. Elle est signée par le responsable du stage dans l'organisme d'accueil, par le responsable des stages de la spécialité Agroalimentaire pour l'année 4 (Jérôme Lamoine), par la Directrice de Polytech Sorbonne, et par l'étudiant.

Formalités administratives :

Dès le début de la recherche de stage, l'élève se connecte à l'aide de son « login » et de son mot de passe habituels sur la plateforme <http://stages.polytech.upmc.fr>

Suivre le tutoriel d'utilisation de la plateforme pour la création d'une fiche de stage, sa validation, et l'édition en français ou en anglais des conventions.

Le responsable des stages en année 4, assure le rôle de tuteur « école ». Il doit être contacté en cas de difficultés, tant dans la phase de recherche que pendant le déroulement du stage.

Le maître de stage apprécie le stage au moyen d'une grille d'évaluation transmise par l'école, directement ou par l'intermédiaire de l'élève. Il la remet à l'élève, sous pli cacheté, à son départ de l'entreprise.